

CHEMIN DE FARINE



Une randonnée proposée par naucelle

Au bord du Céor, 5 moulins étaient encore en activité dans "l'entre deux guerres" (1920-1940)



Durée :	1h25	Difficulté :	Facile
Distance :	3.68km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	141m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	141m	Région :	Massif central
Point haut :	559m	Commune :	Centrès (12120)
Point bas :	458m		

Description

Depuis la RN88 à Naucelle-Gare, prendre direction Centrès puis sur la D83, direction Taurines.

Parking : devant le château.

2h - 6km - 1* - dénivelé 200m - balisage jaune

(A) - Depuis la place devant l'entrée du château quitter la rue principale sur la droite et suivre un large chemin direction sud qui rejoint la vallée du Céor.

(1) Franchir la rivière, obliquer à droite sur un sentier qui suit la rivière à mi-pente.

Au moulin de Born, suivre la route goudronnée venant de Taurines, passer le pont et poursuivre sur la route sur 500m.

Bifurquer à gauche pour redescendre vers le Céor et le moulin de Bontemps (dernier moulin actif jusqu'en 1970).

(2) - Laisser le moulin sur la rive gauche, continuer sur un chemin qui remonte à travers bois (en particulier des bouleaux) vers la ferme de Fontvieille.

A la route goudronnée tourner à droite puis au carrefour suivant avec la D617 prendre à droite vers le village de Taurines.

Points de passages

	D/A	N 44.160572° / E 2.466567° - alt. 559m - km 0
	1	N 44.154003° / E 2.470891° - alt. 464m - km 1.14
	2	N 44.155542° / E 2.45866° - alt. 495m - km 2.64
	D/A	N 44.160591° / E 2.466556° - alt. 559m - km 3.68

Informations pratiques

A proximité

Château de Taurines - lieu d'exposition

Moulins au bord du Céor

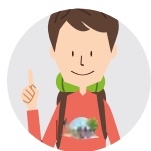
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-1720714>



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

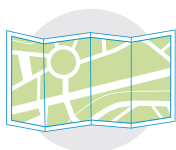
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



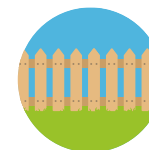
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.